

CONSEIL DES MINISTRES THÉMATIQUE

Mesures dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de
l'Union européenne

28 MARS 2019

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Principe des mesure d'urgence (Communication de la Commission européenne - 19 décembre 2018)**
 - Temporaires
 - Unilatérales
 - Respectueuses de la répartition des compétences prévue par les traités
- **Mesures de préparation prises par le gouvernement fédéral**
 - Entrée en vigueur uniquement si aucun accord de retrait n'était trouvé entre l'Union européenne et le Royaume-Uni le 12 avril 2019
 - Sous réserve de réciprocité
- En concertation avec les secteurs
- Concerne : le droit de séjour, la sécurité sociale, l'énergie, les finances, la fiscalité, l'emploi, les assurances, l'intérieur, la justice, la santé publique et la police

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Projet de loi relatif au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**
 - **Droit de séjour**
 - Mise en place d'un statu quo en prolongeant tous les droits existants après le retrait du UK de l'Union européenne des ressortissants britanniques et des membres de leur famille jusqu'au 31/12/2020
 - **Sécurité sociale**
 - Mise en place d'un statu quo en prolongeant toutes les règles contenues dans les règlements européens de coordination en matière de sécurité sociale fédérale jusqu'au 31/12/2020

→ **Assurer la sécurité juridique des citoyens en garantissant leurs droits sociaux**

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Projet de loi relatif au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**
 - **Énergie**
 - Mesures de sauvegarde concernant la préservation de la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Belgique via la mise en place d'un cadre réglementaire relatif à l'indépendance d'Interconnector (UK) Limited
 - **Emploi**
 - Instauration d'une période transitoire jusqu'au 31/12/2020 pendant laquelle les ressortissants britanniques sont encore assimilés aux citoyens de l'UE dans le cadre de l'obligation de premier emploi
 - **Assurances**
 - Nouvelles règles relatives aux activités et au contrôle des intermédiaires d'assurance qui exercent des activités de « souscripteur mandaté »

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Projet de loi relatif au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**
 - **Justice**
 - Préservation des droits des avocats acquis sur la base de l'établissement jusqu'au 31 décembre 2020
 - **Statut des policiers**
 - Adaptation des conditions légales jusqu'au 31 décembre 2020 pour les membres du personnel des cadres administratif et logistique des services de police qui possèdent la nationalité britannique
 - **Intérieur**
 - Adaptation des conditions légales jusqu'au 31 décembre 2020 pour les ressortissants britanniques exerçant des activités dans le secteur de la sécurité privée en Belgique ou qui souhaitent y accéder
 - **Finances**
 - Trois habilitations royales en vue d'une part de protéger les investisseurs, notamment en assurant la continuité des contrats financiers, et d'autre part, afin de garantir la transparence, l'intégrité et le bon fonctionnement des marchés.

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Projet de loi relatif au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**
 - **Fiscalité**
 - Régime transitoire d'assimilation du territoire du Royaume-Uni à un État membre de l'UE jusqu'au 31 décembre 2019 (maximum) pour l'application des diverses lois fiscales en ce qui concerne les dispositions fédérales (impôts sur le revenu, succession, enregistrement, hypothèque et greffe, droits et taxes divers)
 - Élargissement du rayon des douanes jusqu'à 10 km et mise en place d'une gare ferroviaire douanière
 - Levée de sanctions pour les opérateurs économiques agréés en cas de bonne foi (limité à un an après l'entrée en vigueur)
 - **Élections européennes 2019**
 - Disposition transitoire permettant aux Belges vivant au Royaume-Uni d'exercer leur droit de vote en vertu de la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Arrêtés royaux**

- **Loi Brexit**

- Fixe la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions de la loi relative au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

- **Emploi**

- **Cartes professionnelles** : Vise la dispense (limitée dans le temps) d'une carte professionnelle pour l'exercice d'une activité professionnelle indépendante pour les Britanniques déjà actifs sur le territoire belge avant le retrait ainsi que la dispense d'une carte professionnelle pour l'exercice d'une activité professionnelle indépendante.
 - **Permis de travail** : Instauration d'un régime similaire aux cartes professionnelles (indépendants) visant à maintenir les droits des Britanniques en matière de permis de travail (salariés).
 - **Stagiaires** : Règle la situation des étudiants qui effectuent un stage en Belgique pour les besoins de leurs études au Royaume-Uni. Si les études ont débuté avant la date du Brexit, le stage peut alors être poursuivi en Belgique. L'arrêté règle aussi la situation des travailleurs frontaliers lorsque le travail frontalier a débuté avant la date du Brexit.

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

▪ Arrêtés royaux

- **Fonction publique** : Permet une période transitoire pendant laquelle les agents de l'État dont la nationalité est autre qu'émanant de l'EEE (ou suisse) peuvent acquérir une autre nationalité (parmi les précitées) au risque de perdre d'office et sans préavis la qualité d'agent
- **Emploi** : les ressortissants britanniques dont le permis de séjour est prolongé ou autorisé sur la base de la base de la loi Brexit pourront continuer à travailler en Belgique.
- **Santé publique** :
 - Volet dispositifs médicaux : Permet une dérogation aux utilisateurs finaux (hôpitaux, laboratoires, établissements de transfusion sanguine, établissements de soins) disposant de dispositifs ayant un certificat britannique en cours
 - Volet médicaments est géré par une approche coordonnée européenne

DÉCISIONS LÉGISLATIVES

- **Autres**

- **Justice** : Recouvrement transfrontalier des pensions alimentaires pour enfants via une solution commune au sein du réseau européen en matière civile

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

■ Décision du Conseil des Ministres du 18 janvier 2019

→ Augmentation inévitable de la charge de travail pour plusieurs départements et organismes publics en cas de *no-deal*
(montants indicatifs en année pleine)

| SPF/Organismes | ETP | Crédits de personnel (kEUR) | Crédits de fonctionnement (kEUR) | Crédits d'investissement (kEUR) |
|-------------------------|-----|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| AFSCA | 300 | 3.853 (dotation) | - | - |
| Douanes | 245 | 6.982 (9.838 à partir de 2020) | 510 | 4.593 (uniquement en 2019) |
| Police fédérale | 40 | 1.421 (3.483 à partir de 2020) | 0 | 0 |
| AFMPS | 26 | 1.209 | 290 | 0 |
| SPF Economie | 21 | 1.065 | 122 | 0 |
| SPF Affaires étrangères | 12 | 600 | 0 | 0 |
| SPF Mobilité | 5 | 217 | 135 | 250 |
| Total | 649 | 15.347 (20.065 à partir de 2020) | 1.057 | 4.843 |

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

▪ Décision du Conseil des Ministres du 18 janvier 2019

→ Augmentation moindre mais également inévitable de la charge de travail pour plusieurs départements et organismes publics en cas de **deal** (montants indicatifs en année pleine)

| SPF/Organismes | ETP | Crédits de personnel (kEUR) | Crédits de fonctionnement (kEUR) | Crédits d'investissement (kEUR) |
|-------------------------|-----|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| AFSCA | 115 | 1.473 (dotation) | - | - |
| Douanes | 245 | 6.982 (9.838 à partir de 2020) | 510 | 4.593 (uniquement en 2019) |
| Police fédérale | 40 | 1.421 (3.483 à partir de 2020) | 0 | 0 |
| AFMPS | 26 | 1.209 | 290 | 0 |
| SPF Economie | 21 | 1.065 | 122 | 0 |
| SPF Affaires étrangères | 3 | 150 | 0 | 0 |
| SPF Mobilité | 5 | 217 | 135 | 250 |
| Total | 455 | 12.517 (14.579 à partir de 2020) | 1.057 | 4.843 |

DÉCISIONS OPÉRATIONNELLES

■ Impact police fédérale

- Indirect :
 - Trafic : forte augmentation du trafic marchandises et risque d'embouteillages au départ de Zeebruges et à la frontière avec la France
 - Migration de transit : augmentation de la surveillance et du contrôle, indispensable dans la vaste zone entourant le port de Zeebruges
- Contrôle aux frontières : les ressortissants britanniques sont assimilés à des habitants de pays tiers exemptés de visa
- Signalements et échange d'informations via d'autres canaux
- Après le Brexit : accord bilatéral de coopération policière B/R-U
- Surveillance transfrontalière et enquêtes secrètes dans le cadre de la Convention d'entraide judiciaire
- Joint Investigation Team => plus de financement via les fonds UE

■ Intérieur

- Préparation du Centre de Crise aux conséquences post brexit en termes de sécurité, fluidité du trafic, effets d'entraînement générés par les pays limitrophes
- Au niveau des province et des gouverneurs, en concertation avec le Centre de Crise

DÉCISIONS OPÉRATIONNELLES

- **Économie**

- Mesures relatives aux domaines suivants :
 - Mesures de surveillance du marché, sécurité des produits et instruments de mesure
 - Mesures au niveau du commerce
 - Mesures liées à la protection des consommateurs
 - Mesures de surveillance du marché de l'énergie
- Actions organisationnelles :
 - Augmentation du rôle de coordination à l'égard du monde des entreprises
 - Organisation BREXIT High level Group
 - Désignation coordinateur Brexit au sein du SPF Économie
 - Création task force technique au sein du SPF Économie

DÉCISIONS OPÉRATIONNELLES

- **Finances (douanes) :**
 - Attribution automatique des numéros d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques (EORI) aux entreprises ayant déjà eu des relations commerciales avec le Royaume-Uni.
 - Option pour les entreprises : contrôles douaniers au sein de l'entreprise en lieu et place des contrôles dans les ports (trafic sortant)

COMMUNICATION

- **Mise en place d'un portail Brexit unique via le site des autorités fédérales depuis le 21 février 2019**

www.belgium.be/Brexit

- État général de la question et des conséquences du Brexit
- Rubriques à l'attention des citoyens
- Rubriques à l'attention des entreprises
- Questions fréquemment posées
- Autres liens utiles

COMMUNICATION

▪ Publications de FAQ

- Finances
- Économie
- Office des étrangers
- Affaires étrangères
- Sécurité sociale
- AFMPS
- AFSCA
- Mobilité

▪ Développement d'outils d'information à disposition du secteur privé

- Brexit Impact Scan (Économie)

<https://brexit-impact-scan.be/>

- Check-list Brexit (Finances)

https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/brexit/nouvelles/check-list-brexit

COMMUNICATION

- **Mise en place d'un centre de contact Brexit**

- Finances

https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises/entreprises/brexit/plus-dinfos/contact

- Économie

<https://economie.fgov.be/fr/themes/entreprises/brexit>

- AFSCA

<http://www.afsca.be/brexit/fr/>

CONSEIL DES MINISTRES THÉMATIQUE

Mesures dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de
l'Union européenne

28 MARS 2019